

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan  
Arrondissement de PONTIVY  
Canton de PLOERMEL  
Commune de MOHON

**Décision numéro 04/2023 du 13 janvier 2023**

**OBJET : PASSATION DE MARCHES DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LA SOCIETE TBI DE PLOERMEL POUR LA CONFIGURATION DU TOTEM DIGITAL INTERACTIF TACTILE POUR LA MAIRIE**

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu les délibérations du 13 juillet 2020 (rubrique N° 4), du 15 octobre 2021 et du 07 avril 2022 portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés de services qui peuvent être passés en procédure adaptée dans la limite de 20 000 euros HT,

Vu la délibération N° 2022-06-17-04 du 17 juin 2022 relatif à la publicité des actes des Collectivités Territoriales décidant de la publication sur le site internet de la Commune ([www.mohon.fr](http://www.mohon.fr)) des actes réglementaires pris par les Autorités Communales à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022,

Vu le devis de la société TBI de PLOERMEL en date du 12 janvier 2023,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est passé un marché de prestations de services avec l'entreprise TBI de PLOERMEL pour la configuration du totem digital interactif tactile de la mairie au prix de 290 euros 12 HT.

**Article 2** : la présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales de la Commune et un extrait sera publié sur le site internet [www.mohon.fr](http://www.mohon.fr) Date de mise en ligne : 13 janvier 2023

Fait à Mohon le 13 janvier 2023

Le Maire,  
Francis MAHIEUX

Le Conseil Municipal sera informé lors de la prochaine séance

